

ANNEXE 1
FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Section réservée au comité d'analyse

Arr.	Nom de la SDC	Aide admissible	Aide accordée

Des questions ? : Pour toute question, veuillez communiquer avec l'agent de développement commercial du CLD de Québec au 418 525-7771.

Date _____

Identification

Nom de la SDC _____

(Nom déclaré au Registre des entreprises du Québec)

Personne ressource _____ **Titre** _____

Adresse postale _____

Téléphone _____ **Télécopieur** _____

Courriel _____

Coordonnées de la personne ressource, si elles sont différentes de celles de la SDC

Personne ressource _____ **Titre** _____

Adresse postale _____

Téléphone _____ **Télécopieur** _____

Courriel _____

Les documents suivants doivent être joints au formulaire de demande d'aide :

1. un formulaire de demande d'aide dûment complété dans la forme prévue à l'annexe I du présent règlement;
2. une stratégie de développement commercial sur 3 à 5 ans de la société de développement commercial;
3. un plan d'action détaillé avec des objectifs mesurables pour l'année de la demande de subvention de la société de développement commercial;
4. le budget de fonctionnement de la société de développement commercial;
5. une copie de l'acte d'incorporation et des règlements généraux de la société de développement commercial;
6. une liste des administrateurs composant le conseil d'administration de la société de développement commercial au 1^{er} janvier de l'année de la demande de subvention;
7. les dates prévues des réunions du conseil d'administration de la société de développement commercial pour l'année de la demande de subvention;
8. des résolutions du conseil d'administration de la société de développement commercial, respectant la forme prescrite à l'annexe II du présent règlement et autorisant la société de développement commercial à dépenser la subvention pour l'embauche d'une ressource à temps plein dont le mandat consiste à mettre en œuvre le plan d'action annuel de la Société de développement commercial.
9. toute autre information jugée pertinente par le Service du développement économique.

À compter de la seconde demande de subvention, les informations et les documents suivants sont également requis :

1. un bilan de l'année précédant celle de la nouvelle demande de subvention de la société de développement commercial et précisant les résultats obtenus en regard objectifs inscrits dans le plan d'action de l'année précédente;
2. les états financiers de l'année financière précédant la nouvelle demande de subvention de la société de développement commercial, vérifiés par un comptable agréé, adoptés par le conseil d'administration;
3. toute autre information jugée pertinente par le Service du développement économique.